

Projet d'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

Assemblée générale annuelle 5 mai 2024

0. Ouverture de l'assemblée : vérification du quorum et mot de bienvenue
1. Nomination d'un·e président·e d'assemblée
2. Nomination d'un·e secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 mai 2023
5. Présentation du Rapport annuel 2023-2024 de FACiL
6. Présentation des états financiers pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024
7. Élections 0. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'élection
 1. Présentation des postes à combler et mise en candidature
 2. Votation
8. Varia : période de questions, d'informations et d'échanges
 1. Fédération de Jasette FACiLe avec Thread de Meta (point proposé par Antoine Desrosiers)
 2. Diffusion des actualités et projets de nos membres, avoir un rôle vitrine via infolettre et réseaux sociaux. (point proposé par François Pelletier)
 3. Participation de FACiL aux RAFLL (point proposé par Charles Robert et François Pelletier)
 - Ce serait un événement sur 2-3 jours au début d'octobre 2025.
 - Un événement hybride avec un point de présentiel par pays représenté
 - Création d'un comité d'organisation
 4. Adoption d'une politique d'investissement responsable pour les fonds de FACiL (point proposé par Charles Robert)
9. Levée de l'assemblée